

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 71 (1920)
Heft: 1

Rubrik: Nos morts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOS MORTS.

† **Bernhard Litscher**

Administrateur forestier communal, à Rapperswil.

M. Bernard Litscher, administrateur des forêts de la ville de Rapperswil (St-Gall) est décédé en novembre, après une longue maladie, à l'âge de 73 ans.

Le défunt avait étudié de 1876 à 1878 à l'Ecole forestière de Zurich, après quoi il fit plusieurs voyages d'étude en Allemagne. Nommé en 1878 administrateur des forêts de la ville de Rapperswil, il a conservé jusqu'à sa mort ses fonctions qu'il a remplies avec beaucoup de conscience et de dévouement. Modeste autant que bienveillant, M. Litscher ne comptait que des amis.

Nous présentons à sa jeune veuve et à sa fille l'expression de toute notre sympathie.

COMMUNICATIONS.

Feu la forêt du Chalet-Brûlé.

Il y a quelques années, ici même, j'entretenais les lecteurs du *Journal* de la magnifique forêt française du *Chalet-Brûlé*, jouxtant le Risoux suisse.¹ Hélas! ce joyau du pays de France n'est plus ou en passe de ne plus être; car voici un an et plus, des ordres sacrilèges ont commandé l'abatage des milliers et des milliers de sapins de belle venue qui constituaient la sylve du Chalet-Brûlé. Sacrilège est bien le terme qui convient, car on coupe tout, on ne laisse rien ou presque rien, si ce n'est quelques hêtres de faible taille dont la frêle silhouette fait le plus parfait contraste avec la robustesse des épicéas disparus.

Toute la surface rasée, des hectares et des hectares, respire la désolation et réalise un tableau de misère, d'une infinie tristesse. Plus rien n'existe de la vie féconde qui animait ces lieux. Les arbres, épicéas géants, aux troncs robustes, à la fibre d'une résistance sans égale, ne sont plus. Leurs dépouilles, déjà desséchées par les intempéries, jonchent le sol, hérissé de souches et de pierrailles.

Le site était magnifique; sous l'épaisse frondaison des grands arbres, des tapis de mousse recouvraient la roche nue et de quelque côté que l'on tournât les yeux, partout l'on rencontrait du vert, de la vie, des coins de nature frais et reposants. Et maintenant! Disparue, la mousse aux teintes d'émeraude; disparus ou brûlés du soleil, les buissons

¹ *Sam. Aubert* Le Chalet-Brûlé. „Journal forestier Suisse“, 1913, p. 169-173.